

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 4

présenté par
le Gouvernement

ART. 37

I. - Rédiger ainsi les lignes suivantes de l'état A annexé :

I. Budget général

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	(en euros) Évaluation pour 2020
1. Recettes fiscales		
	5. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	14 530 255 237
1501	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	14 530 255 237

Récapitulation des recettes du budget général

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	(en euros) Évaluation pour 2020
	1. Recettes fiscales	433 831 711 217
15	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	14 530 255 237
	Total des recettes brutes (1 + 2)	448 195 984 471
	Total des recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 - 3)	385 469 244 470

II. - En conséquence, rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

(En millions d'euros*)

	RESSOURCES	CHARGES	SOLDE
Budget général			
Recettes fiscales brutes / dépenses brutes	433 832	478 535	
<i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	<i>140 830</i>	<i>140 830</i>	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes	293 001	337 704	
Recettes non fiscales	14 364		
Recettes totales nettes / dépenses nettes	307 366	337 704	
<i>A déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne</i>	<i>62 727</i>		
Montants nets pour le budget général	244 639	337 704	-93 066
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants	6 028	6 028	
Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours	250 667	343 732	
Budgets annexes			
Contrôle et exploitation aériens	2 118	2 141	-23
Publications officielles et information administrative	177	157	21
Totaux pour les budgets annexes	2 295	2 298	-3
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants :			
Contrôle et exploitation aériens	29	29	
Publications officielles et information administrative	0	0	
Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours	2 324	2 327	
Comptes spéciaux			
Comptes d'affectation spéciale	82 381	81 195	1 186
Comptes de concours financiers	127 440	128 836	-1 396
Comptes de commerce (solde)			54
Comptes d'opérations monétaires (solde)			91
Solde pour les comptes spéciaux			-65
Solde général			-93 134

* Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

III. - En conséquence, rédiger ainsi l'alinéa 5 :

(En milliards
d'euros)

Besoin de financement

Amortissement de la dette à moyen et long termes	136,4
<i>Dont remboursement du nominal à valeur faciale</i>	130,5
<i>Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)</i>	5,9
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau	1,8
Amortissement des autres dettes reprises	0,5
Déficit à financer	93,1
Autres besoins de trésorerie	-1,3
Total	230,5

Ressources de financement

Émissions de dette à moyen et long termes nettes des rachats	205,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	2,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	10,0
Variation des dépôts des correspondants	6,4
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	3,6
Autres ressources de trésorerie	3,5
Total	230,5

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement tire les conséquences sur l'équilibre de la seconde délibération intervenue sur l'article 16. Celle-ci conduit notamment à revenir sur l'adoption de l'amendement n° 495, qui induisait une baisse des recettes de TICPE de 200 M€. En conséquence, le solde budgétaire est amélioré de 200 M€ et atteint ainsi - 93,1 Md€, soit le niveau du projet de loi de finances. Le tableau de financement correspond à celui du projet de loi de finances.